

Communiqué de presse

Décembre 2015

L'ADH étend son réseau en ouvrant deux nouveaux centres de dialyse de proximité à Denain et à Divion

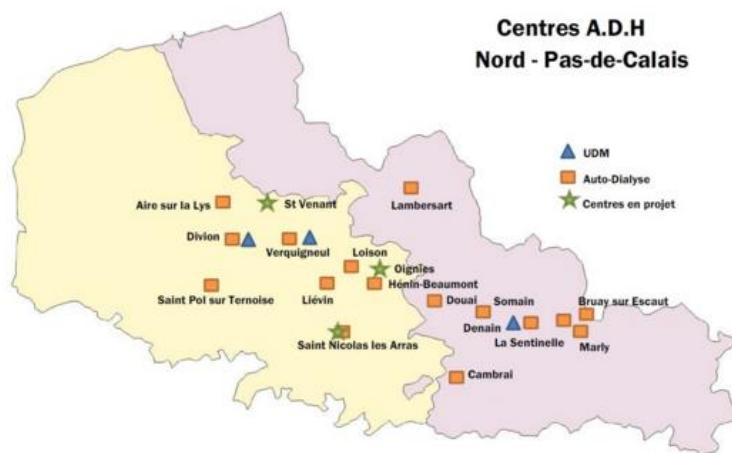
L'ADH (Association pour le Développement de l'Hémodialyse), créée en 1984 par un groupe de médecins néphrologues, est aujourd'hui un acteur majeur dans la prise en charge des maladies rénales, et plus particulièrement sur la prise en charge de la dialyse. Véritable problème de santé publique, ces pathologies sont une priorité pour les Agences Régionales de Santé (ARS). L'ADH vise à apporter une solution de soins avec la création de structures d'autodialyse et d'unités de dialyse médicalisées (UDM) de proximité. Les récentes ouvertures de Divion et Denain renforcent un réseau composé de 18 centres répartis sur le territoire du Nord-Pas-de-Calais.

« Une prise en charge de 36 patients chaque jour »

L'ADH poursuit un développement qui correspond à une logique de demande croissante. En ce mois de Novembre, l'association vient d'ouvrir deux nouvelles structures dans le bassin minier, à Divion et Denain.

« *Divion et Denain sont, respectivement, une unité de dialyse médicalisée et un centre d'auto-dialyse. Les deux établissements accueillent des patients dont la pathologie rénale n'a pas atteint le niveau le plus élevé, et qui n'ont pas la nécessité de recevoir des soins dans les centres lourds traditionnels situés dans les centres hospitaliers de Valenciennes, Arras, Lens ou Lille* » indique Jean-Paul Bouchet, Directeur de l'ADH. « *Avec ces deux nouveaux centres, nous pouvons assurer la prise en charge de 36 patients chaque jour, 16 pour Divion et 20 pour Denain* » souligne Jean-Paul Bouchet.

Ces grands espaces de 360m² et 410m² sont équipés d'un plateau technique (équipements médicaux) de dernière génération, mais aussi de téléviseurs avec écouteurs individuels, wifi et casiers individuels qui n'en font pas que des centres de soins mais aussi des centres de vie.



Proximité et autonomie : de réels enjeux pour la qualité des soins

Les missions de soins de l'ADH sont appuyées par la philosophie de l'association qui est de favoriser la responsabilisation et l'autonomie du patient pour le rendre pleinement acteur de sa santé. Le patient a la possibilité de se prodiguer lui-même ses soins. Grâce à une formation préalable de la personne au fonctionnement de l'appareil et à la mise en œuvre de son traitement, le patient n'a plus besoin d'un accompagnement médical permanent. Cette autonomie se traduit aussi par la mise en œuvre des dernières technologies de prise en charge médicale. Les centres de l'ADH sont équipés de la télémédecine, qui permet aux médecins référents d'intervenir à distance en cas de problème. Les patients ont aussi la possibilité, tout au long de leur parcours, de consulter un diététicien, un psychologue ou un assistant social.

Le positionnement géographique des structures est essentiel pour conduire les soins dans des conditions optimales. « *Il y a de nombreuses disparités régionales, voire intrarégionales, d'accès à la dialyse. Certains patients doivent parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pour accéder au centre de soin le plus proche, bien souvent un centre hospitalier d'une ville de taille importante ou moyenne* » souligne le docteur Maisonneuve, Néphrologue au sein des établissements de l'ADH et au Centre Hospitalier de Valenciennes.

Les structures de l'ADH, situées en périphérie, visent à établir les soins en local, et ainsi répondre aux demandes des Agences Régionales de Santé. « *Les structures d'autodialyse de Denain ou Marly permettent à mes patients les plus autonomes de ne plus se rendre jusqu'à Valenciennes. Il y a une réelle plus-value dans l'approche du traitement, les soins se déroulent dans de meilleures conditions* » indique le docteur Maisonneuve. Avec les prochaines ouvertures de centres à Saint Venant et Oignies, l'ADH développe d'autres structures sur des territoires en demande d'une alternative de proximité.

Contact presse :

Boris Pankiewicz
Oxygen-RP
03 74 02 02 56
boris@oxygen-rp.com

